



PIERRE CLASTRES
MAURICE DENIS
ROGER GENTIS
EMMET GOWIN
RAOUL HAUSSMAN

structurale de ce rapport. En effet, la coupure radicale qui partage les sociétés, réelles ou possibles, selon qu'elles sont à l'État ou sans État, cette coupure ne saurait laisser indifférent le mode de liaison entre pouvoir et parole. Comment s'opère-t-elle dans les sociétés sans État ? L'exemple des tribus indiennes nous l'enseigne.

Une différence s'y révèle, à la fois la plus apparente et la plus profonde, dans la conjugaison de la parole et du pouvoir. C'est que si, dans les sociétés à l'État, la parole est le *droit* du pouvoir, dans les Sociétés sans État au contraire, la parole est le *devoir* du pouvoir. Ou, pour le dire autrement, les sociétés indiennes ne reconnaissent pas au chef le droit à la parole parce qu'il est le chef : elles exigent de l'homme destiné à être chef qu'il prouve sa domination sur les mots. Parler est pour le chef une obligation impérative, la tribu veut l'entendre : un chef silencieux n'est plus un chef.

Et que l'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas ici du goût, si vif chez tant de Sauvages, pour les beaux discours, pour le talent oratoire, pour le grand parler. Ce n'est pas d'esthétique qu'il est ici question, mais de politique. Dans l'obligation faite au chef d'être homme de parole transparaît en effet toute la philosophie politique de la société primitive. Là se déploie l'espace véritable qu'occupe le pouvoir, espace qui n'est pas celui que l'on pourrait croire. Et c'est la nature de ce discours dont la tribu veille scrupuleusement à la répétition, c'est la nature de cette parole capitane qui nous indique le lieu réel du pouvoir.

Que dit le chef ? Qu'est-ce qu'une parole de chef ? C'est, tout d'abord, un acte ritualisé. Presque toujours, le leader s'adresse au groupe quotidiennement, à l'aube ou au crépuscule. Allongé dans son hamac ou assis près de son feu, il prononce d'une voix forte le discours attendu. Et sa voix, certes, a besoin de puissance, pour parvenir à se faire entendre. Nul recueillement, en effet, lorsque parle le chef, pas de silence, chacun tranquillement continue, comme si de rien n'était, à vaquer à ses occupations. *La parole du chef n'est pas dite pour être écoutée*. Paradoxe : personne ne prête attention au discours du chef. Ou plutôt, on feint l'inattention. Si le chef doit, comme tel, se soumettre à l'obligation de parler, en revanche les gens auxquels il s'adresse ne sont tennus, eux, qu'à celle de paraître ne pas l'entendre.

Et, en un sens, ils ne perdent, si l'on peut dire, rien. Pourquoi ? Parce que, littéralement, le chef ne dit, fort, prolixe, rien. Son discours consiste, pour l'essentiel, en une célébration, maintes fois répétée, des normes de vie traditionnelles : « Nos aïeux se trouveront bien de vivre comme ils vivaient. Suivons leur exemple et, de cette manière, nous mènerons ensemble une existence paisible. » Voilà à peu près à quoi se réduit un discours de chef. On comprend dès lors qu'il ne trouble pas autrement ceux à qui il est destiné.

Qu'est-ce qu'en ce cas parler veut dire ? Pourquoi le chef de la tribu doit-il parler précisément pour

LE DEVOIR DE PAROLE

ne rien dire ? À quelle demande de la société primitive répond cette parole vide qui émane du lieu apparent du pouvoir ? Vide, le discours du chef l'est justement parce qu'il n'est pas discours de pouvoir : le chef est séparé de la parole parce qu'il est séparé du pouvoir. Dans la société primitive, dans la société sans État, ce n'est pas du côté du chef que se trouve le pouvoir : il en résulte que sa parole ne peut être parole de pouvoir, d'autorité, de commandement. Un ordre voilà bien ce que le chef ne saurait donner, voilà bien le genre de plénitude refusée à sa parole.

Au-delà du refus d'obéissance que ne manquerait pas de provoquer une telle tentative d'un chef oublieux de son devoir, ne tarderait pas à se poser le refus de reconnaissance. Le chef assez fou pour songer non point tant à l'abus d'un pouvoir qu'il ne possède pas, qu'à l'us même du pouvoir, *le chef qui veut faire le chef, on l'abandonne* : la société primitive est le lieu du refus d'un pouvoir séparé, parce qu'elle-même, et non le chef, est le lieu réel du pouvoir.

La société primitive sait, par nature, que la violence est l'essence du pouvoir. En ce savoir s'enracine le souci de maintenir constamment à l'écart l'un de l'autre le pouvoir et l'institution, le commandement et le chef. Et c'est le champ même de la parole qui assure la démarcation et trace la ligne de partage.

En contraignant le chef à se mouvoir seulement dans l'élément de la parole, c'est-à-dire dans l'extrême opposé de la violence, la tribu s'assure que toutes choses restent à leur place, que l'axe du pouvoir se rabat sur le corps exclusif de la société et que nul déplacement des forces ne viendra bouleverser l'ordre social. Le devoir de parole du chef, ce flux constant de parole vide qu'il *doit* à la tribu, c'est sa dette infinie, la garantie qui interdit à l'homme de parole de devenir homme de pouvoir.

Il ne faut pas, chez ces Sauvages, demander : qui est votre chef ? mais plutôt : qui est parmi vous celui qui parle ? Maître des mots : ainsi nombre de groupes nomment-ils leur chef.

On ne peut donc, semble-t-il, penser l'un sans l'autre le pouvoir et la parole, puisque leur lien, clairement méta-historique, n'est pas moins indissoluble dans les sociétés primitives que dans les formations étatiques. Il serait cependant peu rigoureux de s'en tenir à une détermination

Parler, c'est avant tout détenir le pouvoir de parler.

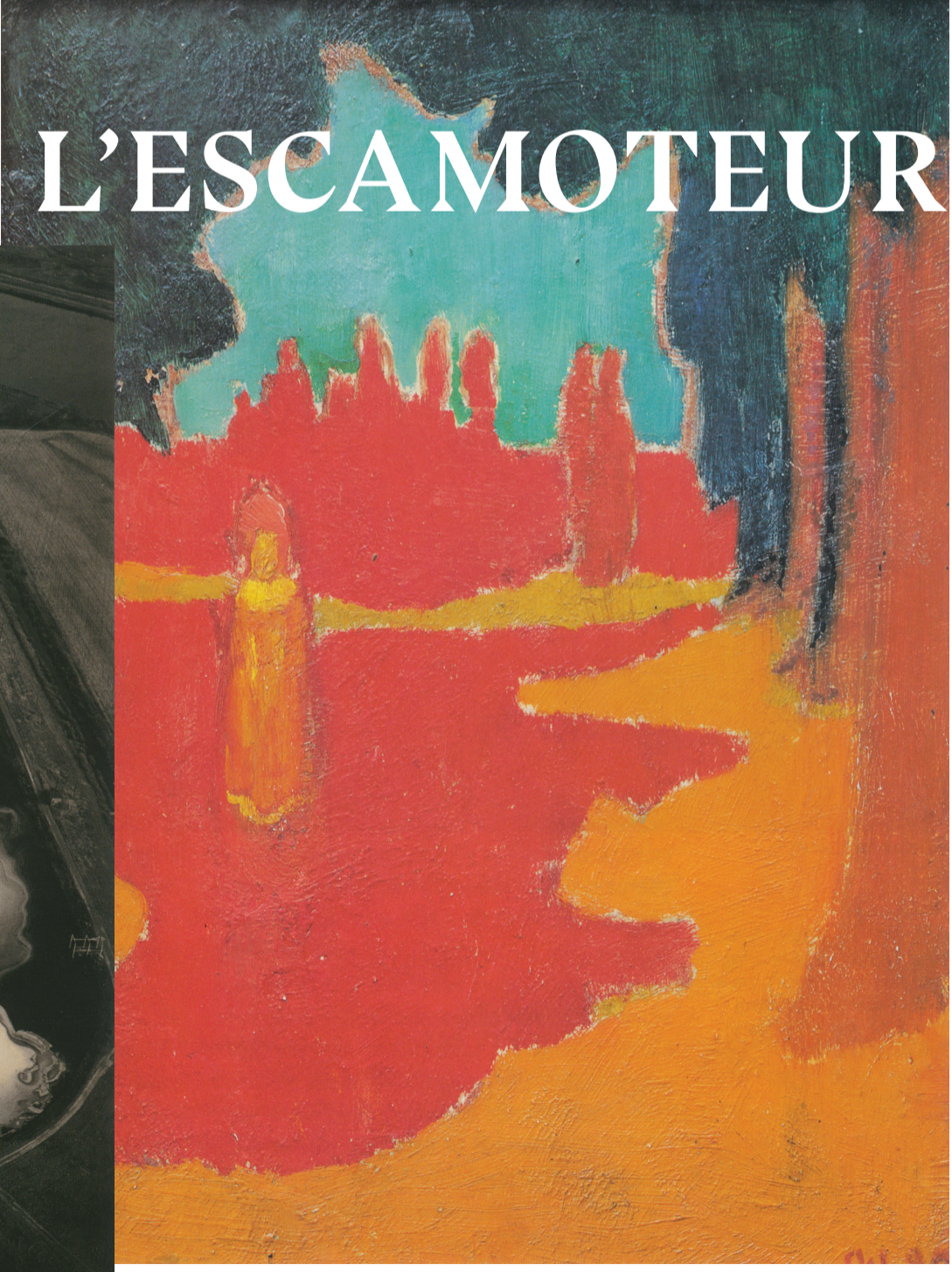
Ou bien encore, l'exercice du pouvoir assure la domination de la parole : seuls les maîtres peuvent parler. Quant aux sujets : commis au silence du respect, de la vénération ou de la terreur. Parole et pouvoir entretiennent des rapports tels que le désir de l'un se réalise dans la conquête de l'autre. Prince, despote ou chef d'État, l'homme de pouvoir est toujours non seulement l'homme qui parle, mais la seule source de parole légitime : parole appauvrie, parole pauvre certes, mais riche d'efficacité, car elle a nom *commandement* et ne veut que l'*obéissance* de l'exécutant.

Extrêmes inertes chacun pour soi, pouvoir et parole ne subsistent que l'un dans l'autre, chacun d'eux est substance de l'autre et la permanence de leur couple, si elle paraît transcender l'Histoire, en nourrit néanmoins le mouvement : il y a événement historique lorsque, aboli ce qui les sépare et donc les voue à l'inexistence, pouvoir et parole s'établissent dans l'acte même de leur rencontre. Toute prise de pouvoir est aussi un gain de parole.

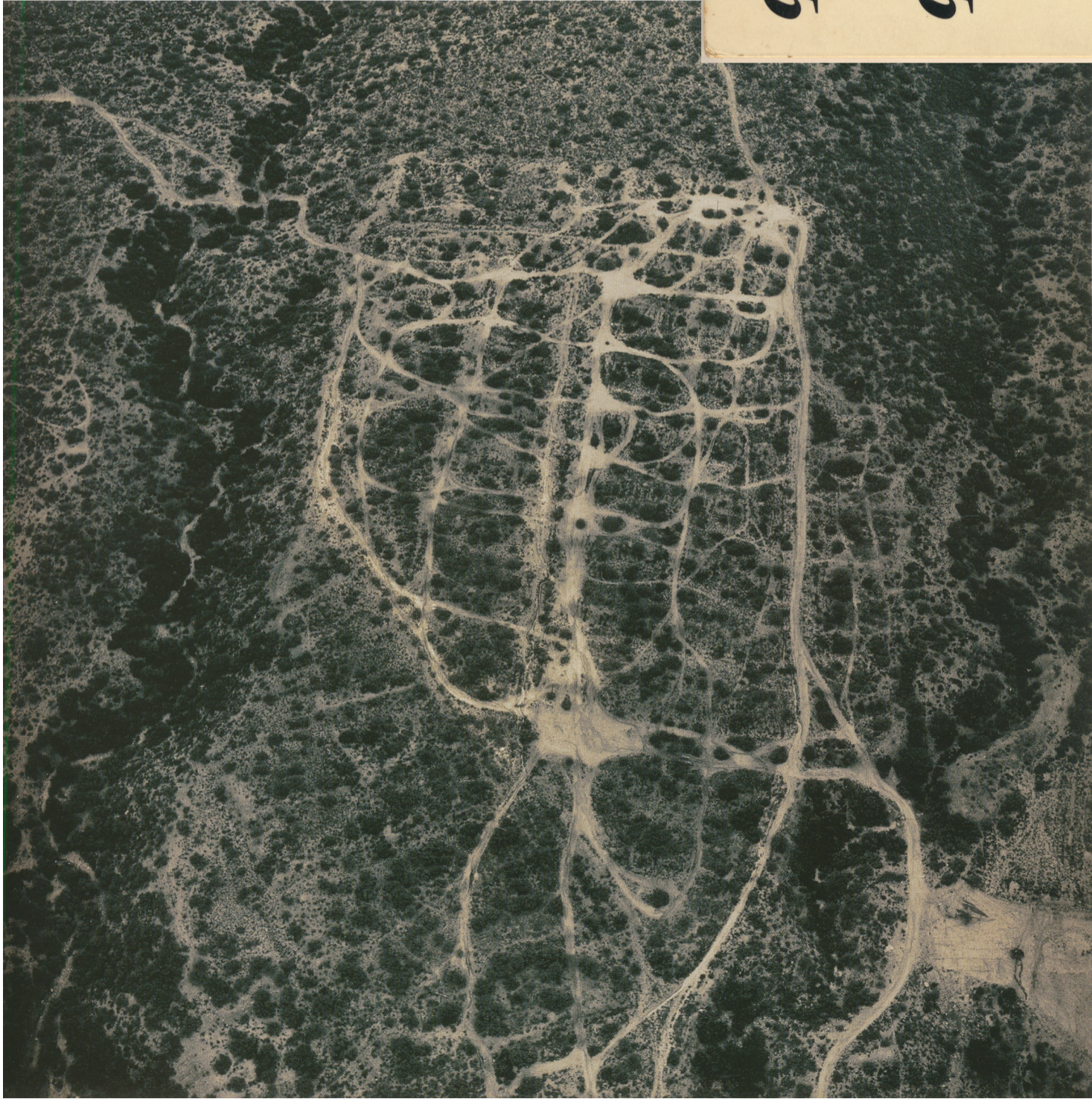
Il va de soi que tout cela concerne en premier lieu les sociétés fondées sur la division : maîtres-esclaves, seigneurs-sujets, dirigeants-citoyens, etc. La marque primordiale de cette division, son lieu privilégié de déploiement, c'est le fait massif, irréductible, peut-être irréversible, d'un pouvoir détaché de la société globale en ce que quelques membres seulement le détiennent, d'un pouvoir qui, séparé de la société, s'exerce sur elle et, au besoin, contre elle. Ce qui est ici désigné, c'est l'ensemble des sociétés à l'État, depuis les despotismes les plus archaïques jusqu'aux États totalitaires les plus modernes, en passant par les sociétés démocratiques dont l'appareil d'État, pour être libéral, n'en demeure pas moins le maître lointain de la *violence légitime*.

Voisinage, bon voisinage de la parole et du pouvoir : voilà qui sonne clair à nos oreilles dès longtemps accoutumées à l'écoute de cette parole-là. Or, ne peut se méconnaître cet enseignement décisif de l'ethnologie le monde sauvage des tribus, l'univers des sociétés primitives ou encore - et c'est égal - des sociétés sans État, offre à notre réflexion cette alliance déjà décelée, mais pour les sociétés à l'État, entre le pouvoir et la parole.

Sur la tribu règne son chef et celui-ci également règne sur les mots de la tribu. En d'autres termes, et tout particulièrement dans le cas des sociétés primitives américaines, les Indiens, le chef - l'homme de pouvoir - détient aussi le monopole de la parole.



L'ESCAMOTEUR



qui est fou? qui ne l'est pas?

FRANÇOIS MASPERO, 1 place Paul-Painlevé, PARIS 5^e

MR. GEORGES MASPERO, PARIS

*Je jure que si demain on
parlait de liquider en France,
par des moyens doux,
cinquante à quatre vingt
mille malades mentaux
et arriérés, des millions
de gens trouveraient ça
très bien et l'on parlerait
à coup sûr d'une œuvre
humanitaire et il y en a qui
seraient décorés pour ça, la
légion d'honneur et le reste...*

ROGER GENTIS
les murs de l'asile
cahiers libres 163
éditions français maspero

*... J'affirme qu'on trouverait
des psychiatres pour dresser
la liste des maladies donnant
droit à euthanasie...*

roger gentis

les murs de l'asile

163

163